

Règlement général Course Nature Marcellinoise

5 avril 2020

La Course Nature Marcellinoise (CNM) est une association loi 1901, qui organise sur une journée des courses à pied, des parcours éducatifs pour les enfants et des marches.

1- Manifestions :

3 courses de :

- 6 km de (50m D+) départ 9h45
- 14 km de (250m D+) départ 9h30
- 20 km de (500m D+) départ 9h00

2 parcours éducatifs pour les enfants nés entre 2005 et 2013 :

- 1 boucle de 850 m en ville départ 11h15
- 3 boucles de 850 m en ville départ 11h

3 marches en nature de 6, 10 et 13 km départ 8h à 9h30.

L'ensemble des manifestations décrites ci-dessus est entièrement balisé : rubalises, pancartes et marquage au sol. Certaines portions sont communes aux différents parcours. Des signaleurs sécurisent les croisements dangereux, cependant sur les rares portions de route, les participants sont tenus de respecter le code de la route.

2- Ravitaillements :

3 ravitaillements sur le 20 km, 2 sur le 14 km et un ravitaillement plus copieux pour tous à l'arrivée. Chaque participant sera respectueux de l'environnement.

3- Les inscriptions :

Les inscriptions seront ouvertes à partir du 1^{er} février et devront se faire prioritairement sur :

- Le site de Logicourse : www.logicourse.fr . La clôture des inscriptions en ligne le samedi 4 avril 12h00. Tarif identique à l'inscription courrier car frais de transaction inclus.
- Par courrier à l'adresse suivante (bulletin téléchargeable sur notre site <http://lamarcellinoise.e-monsite.com>) : CNM - 5 allée de l'orme - 42680 Saint Marcellin en Forez
- La veille de la course à la salle Bernard Rouby de Saint Marcellin en Forez de 15h00 à 19h00
- Le jour de la course 1h avant la course dans la limite des places disponibles.

Les inscriptions sont limitées à :

- 350 sur le 6 km au tarif de 8€
- 600 sur le 14 km au tarif de 12€
- 250 sur le 20 km au tarif de 14€

Une majoration de 3€ s'appliquera pour les inscriptions le jour de la course.

Pour les parcours enfants, inscriptions la veille ou le matin avec une autorisation des parents signée.

4- Documents obligatoires pour le 6, 14 et 20 km :

- Licence Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé running délivrée par la FFA, ou d'un « Pass' J'aime Courir » délivré par la FFA et complété par le médecin, en cours de validité à la date de la manifestation. (Attention : les autres licences délivrées par la FFA (Santé, Encadrement et Découverte) ne sont pas acceptées) ;

- Licence sportive, en cours de validité à la date de la manifestation, délivrée par une fédération uniquement agréée, sur laquelle doit apparaître, par tous moyens, la non contre-indication à la pratique du sport en compétition, de l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition ;

- Pour les non licenciés, fournir un certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique du sport en compétition ou de l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition, datant de moins d'un an à la date de la compétition, ou de sa copie. Aucun autre document ne peut être accepté pour attester de la possession du certificat médical.

5- Retraits des dossards :

Ouverture des retraits des dossards le samedi 4 avril à 15h00 à la salle B.Rouby jusqu'à 19h00 et le matin de la course à partir de 7h30 jusqu'au début des courses.

Le port du dossard est obligatoire et doit être porté visiblement.

Pour les enfants, pas de dossard, juste un autocollant suivant la catégorie.

6- Catégories :

20 km : Junior, Espoir, Sénior, Master 0 à Master 10.

14 km : Junior, Espoir, Sénior, Master 0 à Master 10.

6 km : Cadet, Junior, Espoir, Sénior, Master 0 à Master 10.

7- Résultats

Chacun pourra voir son temps et son classement immédiatement à l'arrivée sur l'écran télé grâce aux puces électroniques et par écrit dans un second temps.

Les classements complets seront disponibles dès l'après-midi sur le site de logicourse.fr et de lamarcellinoise.e-monsite.com.

8- Infrastructures d'accueil :

4 Parkings répartis sur les 3 accès du village, consigne de sacs, vestiaires et douches homme/femme sur place.

9- Récompenses :

Lots aux 1000ers inscrits et une bière pression offerte à tous les finishers.

Remise des prix à 11h30 à la salle B.Rouby : récompenses homme/femme aux 3ers du scratch, au 1^{er} de chaque catégorie (homme/femme) et au 1^{er} marcellinois/1^{ère} marcellinoise sur chaque course.

Tous les lots ou récompenses offerts ne peuvent donner lieu, de la part du bénéficiaire, à aucune réclamation d'aucune sorte, ni à la remise de sa contre-valeur en argent, ni à son remplacement ou échange pour quelque cause que ce soit.

10- Responsabilité civile/assurance :

L'association souscrit une police d'assurance responsabilité civile auprès de la MACIF.

Il incombe aux non licenciés de s'assurer personnellement, les licenciés bénéficient des garanties liées à leur licence en cas d'accident.

En cas de perte et de vol, en aucun cas l'association CNM ne sera responsable.

11- Sécurité :

Les circuits seront partiellement fermés à la circulation.

En cas d'abandon, le concurrent doit obligatoirement prévenir le signaleur le plus proche et lui remettre son dossard et sa puce.

Différents postes de secours seront implantés sur les parcours qui seront en liaison avec le poste de secours central.

12- Droit à l'image

L'inscription donne droit à l'organisation de publier les images prises lors des manifestations sur les différents supports. Les coordonnées peuvent être également utilisées par nos partenaires.

13- Acceptation du règlement

Tout concurrent reconnaît avoir pris connaissance du présent règlement et en accepter toutes les clauses.